

<http://www.snetap-fsu.fr/E-MACRON-Syndicalisme-et-democratie-sociale.html>



E.MACRON : les mesures à venir commentées par le SNETAP-FSU

- Les Dossiers - Outils militants -



Date de mise en ligne : mercredi 10 mai 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Syndicalisme et démocratie sociale

Proposition : redéfinir le dialogue social

Créer un système de chèque syndical, en vue de « donner aux syndicats les moyens de la négociation. Aujourd'hui, leurs ressources sont parfois insuffisantes et trop opaques. Il faut permettre aux salariés d'orienter directement des ressources, abondées par l'entreprise, vers le syndicat de leur choix »

Permettre, dans le cadre du droit du travail, aux syndicats de déroger à la loi par des accords majoritaires (ex. sur le temps de travail) ou par référendum d'entreprise.

Emmanuel Macron, son regard sur les syndicats : « Qui est fort au niveau du syndicalisme ? Les confédérations nationales qui bloquent, qui rentrent dans un débat politique comme on l'a vu sur la loi Travail et qui, du coup, n'ont pas un débat au plus près du terrain. » (déc. 2016)

Services publics et fonction publique

- suppression de 120 000 postes de fonctionnaires dont 50 000 dans la fonction publique d'État.
- « privatisation » par recrutement de droit privé des fonctions dites « de support » comme les fonctions administratives.
- rétablissement d'une journée de carence pour les fonctionnaires (supprimée en 2012, instaurée par le gouvernement Fillon)
- « modernisation » du statut pour permettre une rémunération plus individualisée

Éducation

Individualisation : parcours beaucoup plus individualisés dans le secondaire et orientation plus informée

Soutien : stages de remise à niveau pour les collégiens les plus en difficulté et études dirigées (par étudiants et bénévoles)

Lycée PRO / CFA : effort massif pour l'apprentissage / développement des périodes de pré-apprentissage et de filières en alternance dans tous les LP / pleine implication des branches professionnelles dans la définition des programmes et l'organisation des formations

Formation : formation en alternance dès la licence pour les étudiants futurs enseignants / chaque année, au moins 3 jours de formation continue adaptée aux besoins de la classe (moitié des heures par des modules en ligne)

Autonomie : davantage de liberté dans l'élaboration du projet pédagogique pour les chefs d'établissements et leurs équipes, en contrepartie d'une responsabilisation accrue et d'une évaluation plus régulière / réforme du baccalauréat (contrôle continu et 4 matières obligatoires à l'examen final)

Université : renforcement de l'autonomie / possibilité de recruter ses enseignants et de définir ses formations / ouverture de 80 000 places en filières professionnalisantes.

Laïcité

« Nous sommes un pays où l'État est laïc. (...) . La laïcité est une liberté, qui garantit la neutralité de l'État, des services publics, mais c'est ce qui permet à chacune et chacun de croire, dans son intimité, mais de pouvoir croire dans le respect plein et entier de tous ceux qui vivent autour de lui ».

« Il n'y a, en France, aucun monothéisme, aucune religion qui soit un problème. Il y a des comportements qui peuvent être des problèmes et dans ces cas-là il faut sanctionner, il faut expliquer » .

« Nous devons être intraitables dans certains quartiers de la République où le communautarisme a pu s'installer »

Agriculture

Renforcer les organisations de producteurs (contrats)

Réaliser un programme d'investissement sur 5 ans de 5 milliards d'euros.

Projets de modernisation des exploitations ayant un impact positif sur l'environnement, privilégiant les circuits courts et coopératifs

Rémunérer les services environnementaux

Simplifier les normes

Réformer le droit de la concurrence européenne

Écologie

- 32% d'énergies renouvelables en 2030
- prévoir une baisse du nucléaire et fermer les centrales à charbon en activité
- stratégie sur la sortie des fossiles+ ne plus donner de permis d'exploitation d'hydrocarbures

- opposition à l'exploitation des gaz de schiste et au forage en mer
- étude de modernisation de l'aéroport de Notre Dame des Landes et nomination d'un médiateur pour le projet Notre Dame des Landes (pas d'évacuation du site ni brutalité)
- convergence fiscalité diesel/essence
- rénover 500 000 logements par an

Nous reproduisons ci-dessous les commentaires généraux que nous avons été amenés à faire dans le cadre de la présentation des principales mesures des différent.e.s candidat.e.s à la Présidentielle dans le numéro 388 de notre revue L'Enseignement Agricole.

Syndicalisme et démocratie sociale - commentaire du SNETAP [FSU](#) :

Cette thématique du droit syndical est pour le moins clivante et la partition des candidats est nette, entre ceux qui s'inscrivent en soutien du mouvement syndical (celui-ci se traduisant en actes, voire en propositions mais le plus souvent à l'adresse du secteur privé) et ceux qui sous couvert de rénovation du dialogue social entendent sinon remettre en cause ce droit fondamental qu'est la liberté syndicale, en tout cas contester et contourner les organisations syndicales représentatives... Il va de soi que le SNETAP FSU combat ces orientations et appelle les personnels de l'[EAP](#) à faire de même.

Décryptage de la proposition de développer le "chèque syndical" : En près de 30 ans, ce dispositif peu soutenu par les syndicats et le patronat n'a pas réussi à s'imposer. Utilisé de leur propre initiative par une poignée d'entreprises, le "chèque syndical" est un titre de paiement émis par l'employeur à destination du salarié. Il ne peut l'utiliser que pour financer un syndicat dans son entreprise, sans obligation d'y adhérer. Il vise à renforcer le taux de syndicalisation, partant du principe que les salariés auront envie d'adhérer à un syndicat dès lors qu'ils participeront à son financement. Une généralisation présenterait pourtant le risque d'avoir un "syndicalisme à deux vitesses", entre les grands groupes disposant de moyens importants et les petites entreprises. Et surtout, là où il a été mis en oeuvre les salariés ne franchissent pas le pas de l'adhésion, sans qu'on puisse vraiment expliquer les raisons de ce "blocage". Une vraie fausse bonne idée...

Services Publics et Fonction Publique - commentaire du SNETAP FSU :

La place des services publics diverge selon l'engagement libéral des programmes d'une part et entre gauche et droite d'autre part. Ainsi, le désengagement des services publics est prégnants dans les programmes libéraux d'Emmanuel Macron et de François Fillon. Il ne l'est pas moins chez les nationalistes qui instaure un « apartheid » d'accès au service public.

Le grand écart du chiffrage des créations « sectorielles » de postes ou de suppression globale de postes de fonctionnaires ne doit en réalité pas masquer l'enjeu essentiel qui se cache derrière ce « pare-feu » quantitatif : la place dans notre société des services publics, de la fonction publique, de ses fonctionnaires et de leur statut.

Pour les partisans de suppression de postes à grande échelle (plusieurs milliers par an), il s'agit in fine de privatiser les services publics, en rendant un « service au public »... avec des agents de droit privé.

Pour notre organisation, la fonction publique doit être au cœur du modèle social. Le SNETAP-FSU rappelle que les idées fondatrices de la fonction publique sont toujours actuelles et d'avenir. La France a fait le choix à la Libération de placer les fonctionnaires de l'État sous un régime législatif propre et de les doter d'un statut général fixant leurs droits et leurs obligations dans le cadre d'une fonction publique de carrière destinée à assurer la loyauté, l'intégrité et la compétence des serviteurs de l'État. La fonction publique territoriale et l'hospitalière ont été réformées en 1984 et 1986 pour garantir à ces agents le même système de carrière que celui bénéficiant aux agents de l'État, avec le même statut général.

Éducation - commentaire du SNETAP-FSU

Alors que les candidats de gauche prônent un effort de recrutement d'enseignants et une revalorisation salariale, à droite on parle de maîtrise des effectifs et de salaires augmentés mais au mérite. Concernant l'autonomie des établissements dans le secondaire, la droite défend la possibilité pour les proviseurs de recruter et promouvoir les enseignants, avec y compris le regard des parents sur leur profil. Plus spécifiquement l'enseignement agricole et professionnel par voie scolaire sont les oubliés (encore une fois) des programmes des candidats. La droite le renverrait vers les [Régions](#) (engagement clair de F.Fillon et déclarations en ce sens d'E.Macron - déc. 2016), l'État ne gardant que la responsabilité des programmes, du niveau des professeurs et l'organisation des examens. Sur l'apprentissage on voit réapparaître la volonté de porter la possibilité de signer des contrats dès 14/15 ans.

Laïcité - commentaire du SNETAP FSU :

Les candidats se réclament tous de la laïcité. Cependant, on peut entrevoir quelques interprétations de celle-ci. Les candidats de droite et d'extrême droite en ont une perception très sélective. François Fillon ne l'appliquerait que s'il y a danger. Quand à Marine Le Pen, elle emprunte la circulaire de Jean Zay pour mieux la détourner ensuite de son sens en l'assortissant de sécurité et de neutralité. On retrouve ainsi les opposants à l'origine de la laïcité incarnés dans un premier temps par le clergé relayé ensuite par la droite qui lui a toujours opposé la neutralité qui astreint à la tolérance et à la justice.

Agriculture - commentaire du SNETAP FSU :

Les propositions des candidats pour le secteur agricole, au-delà de leur degré de précision, doivent être lues au regard de leur intention générale de changer ou non le modèle agricole productiviste à vocation exportatrice.

Ceux des candidats qui s'engagent à promouvoir et aider une agriculture paysanne, péri urbaine et biologique au service d'un autre modèle de consommation favorisant le local sont en phase avec les mandats défendus par le SNETAP et la FSU.

Pour le SNETAP-FSU et la FSU, transformer le modèle agricole et continuer à promouvoir l'agroécologie passe par une formation de haut niveau que le développement de l'enseignement agricole public doit permettre d'atteindre. De ce point de vue, peu ou pas de trace dans les programmes...

De même, aucune proposition explicite allant dans le sens du mandat du SNETAP-FSU , de création d'un ministère unique de l'éducation et de la formation, associant l'enseignement technique agricole...

Écologie - commentaire du SNETAP FSU : les propositions des candidats qui s'engagent à sortir de la production d'énergie basée sur la fission de l'uranium, à mettre sous contrôle public le secteur énergétique, à développer les énergies renouvelables (100% en 2050), à abandonner les grands projets inutiles, à construire des logements économes, à s'opposer à l'exploitation des gaz de schiste sont en phase avec les mandats du SNETAP, même si les politiques de l'emploi, de la justice sociale et de la lutte contre les inégalités ne sont pas nettement mises en lien avec la transition écologique.

Concernant les autres candidats, ils affichent une politique soit peu ambitieuse (« prévoir » « étudier »...) soit clairement libérale, pro nucléaire et nationaliste, politique que le SNETAP FSU combat.